

DEPARTEMENT  
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ARRONDISSEMENT  
DE BLOIS

Séance du 30 mars 2023

CENTRE DEPARTEMENTAL  
DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-trois le **30 mars, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

14 mars 2023

**Membres présents :**

Date de la réunion :

**Titulaires** : Annick BARRÉ, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

30 mars 2023

**Suppléants** : José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN  
Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

**Pouvoirs :**

François FROMET a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI  
Corinne GARCIA a donné pouvoir à José ABRUNHOSA  
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER  
Cécilia NAUCHE a donné pouvoir à Claire GRANGER

**N°10.2023**

**Membres titulaires excusés** : Nelly ANTOINE, Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, François FROMET, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Cécilia NAUCHE,

**Objet de la délibération :**

**Finances – Budget Principal –  
Compte de Gestion 2022**

Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux

Gilles DUPIN, Comptable Public – Responsable du Service de Gestion Comptable de Vendôme - excusé

Alain GOUTX a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du conseil d'administration que le compte de gestion du Comptable est un document comptable qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice.

Ce document répond à deux objectifs :

- justifier l'exécution du budget,
- présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière de l'établissement.

.../...

Ainsi, considérant la présentation du budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Considérant le vote du compte administratif de l'exercice 2022 lors de la même séance du conseil d'administration,

Considérant que le Comptable a bien repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

2/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'approuver, au titre de l'exercice 2022, le compte de gestion du budget principal du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher dressé par le Comptable,
- de déclarer que le compte de gestion du budget principal du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher dressé par le Comptable, au titre de l'exercice 2022, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

*Etats Résultats budgétaires de l'exercice / Résultat d'exécution du budget du compte de gestion – (annexes 1 et 2)*

Publié ou notifié le : 05/04/2023  
Exécutoire le : 05/04/2023  
Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIÈRE



Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,  
le 30 mars 2023

Le Président,

Eric MARTELLIÈRE



## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

44500 - CTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement	1 514 545,11 479 317,60		-29 464,13 195 910,57		1 485 080,98 675 228,17
II - Budgets des services à caractère administratif	1 993 862,71		166 446,44		2 160 309,15
TOTAL I					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 993 862,71		166 446,44		2 160 309,15

Exercice 2022

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 041035

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC VENDOME

ETABLISSEMENT : CTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION

## Résultats budgétaires de l'exercice

44500 - CTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 618 730,00	3 187 384,00	4 806 114,00
Titres de recette émis (b)	104 240,64	2 796 517,32	2 900 757,96
Réductions de titres (c)		170 437,30	170 437,30
Recettes nettes (d = b - c)	104 240,64	2 626 080,02	2 730 320,66
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	445 961,00	3 187 384,00	3 633 345,00
Mandats émis (f)	133 704,77	2 586 491,43	2 720 196,20
Annulations de mandats (g)		156 321,98	156 321,98
Depenses nettes (h = f - g)	133 704,77	2 430 169,45	2 563 874,22
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		195 910,57	166 446,44
(h - d) Déficit	29 464,13		